

D2023-10-12-06

Séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2023

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire

**Présents :** Xavier de VOLONTAT, Christian BENSEN, Pierre LABADIE, Patrick BONNÉRY, Christine DAYER, Francette CROS, Christiane CHORTO, Pascal CROUSILLAC, Marie-Noëlle GLEIZES, Jean-Luc RAMONE, Fabien CASSIGNAC, formant la majorité des membres en exercice.**Absents :****Empêchés :** Mathilde VIDAL, Georges CLAYRAC, Joël POUSS, Eric FABRE,**Procurations :** Mathilde VIDAL à Christine DAYER, Georges CLAYRAC à Francette CROS, Joël POUSS à Fabien CASSIGNAC,**OBJET**Le nombre de conseillers  
municipaux en service est  
de : 15**REQUALIFICATION ET SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE D'AGGLOMÉRATION –  
Demande de subvention**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les travaux du groupe de pilotage chargé, en collaboration avec l'agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11), d'établir un état des lieux et de définir les objectifs de l'opération de requalification et de sécurisation de la traversée d'agglomération.

Il donne lecture de l'état des lieux et dresse une liste des objectifs de l'aménagement, notamment :

- Transformer la route en une véritable rue de village où les pratiquants des modes actifs de déplacement retrouvent le plaisir de se déplacer ;
- Partager harmonieusement l'espace public et favoriser la réappropriation de la rue par les habitants
- Apaiser les vitesses et sécuriser les traversées piétonnes et organiser l'offre de stationnement

Monsieur le Maire détaille à l'assemblée, les dernières estimations présentées par l'agence Technique Départementale de l'Aude qui portent le montant prévisionnel des travaux à 1 638 175.00 HT, maîtrise d'œuvre comprise (158 200.00).

CONVOCAION EN DATE DU :  
5 octobre 2023Monsieur le Maire présente la tranche 1 des travaux d'aménagement d'un montant estimatif de 328 100.00 € HT et propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'État, de la Région et du Département pour financer cette opération.AFFICHAGE EN DATE DU :  
5 octobre 2023

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL****OUI** l'exposé de son Président et après en avoir délibéré**APPROUVE** le projet de requalification et sécurisation de la traversée d'agglomération d'un montant estimatif de 1 638 175,00 HT, maîtrise d'œuvre comprise.**APPROUVE** la tranche 1 de travaux d'aménagement d'un montant estimatif de 328 100.00 € HT maîtrise d'œuvre comprise.**SOLLICITE** l'aide de l'État, de la Région et du Département selon le plan de financement suivant :Publication du  
19 octobre 2023

État :	131 240.00
Région :	32 810.00
Département :	98 430.00
Commune :	65 620.00
Total :	328 100.00

**S'ENGAGE** à reverser les subventions perçues en cas de non-respect des obligations**PREND ACTE** que l'opération, si elle est subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent l'obtention de l'aide et achevée dans les quatre ans.Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué,

Patrick BONNÉRY

**PRÉCISE** que les travaux peuvent démarrer avant la notification d'attribution de la subvention sans qu'aucun engagement du financeur ne soit confirmé, conformément au décret N° 2018-514 du 25 juin 2018.**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte ou document à venir

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. L'acte de convocation du C.M. et le compte rendu ont été affichés conformément aux articles L.2121-7 et suivants du C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 19/10/2023

Reçu en préfecture le 19/10/2023

Publié le

ID : 011-211103510-20231012-D2023\_10\_12\_06-DE

Le Maire,  
Xavier de VOLONTAT